



L'Église orthodoxe russe a analysé le rapport du Département d'État des États-Unis sur la liberté de conscience dans le monde

Le rapport annuel du Département d'État des États-Unis d'Amérique sur la liberté de conscience dans le monde a paru en août 2017. Le texte de ce rapport a été analysé en détail au Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou, après quoi le métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département, a adressé une lettre au secrétaire d'état des États-Unis, R. Tillerson.

En même temps, le président du DREE attire l'attention de son destinataire sur certaines affirmations du rapport, basées sur des renseignements non objectifs. Mgr Hilarion cite par exemple les débats autour de la construction d'une église dans le parc « Torfianka », à Moscou, qui ne sont présentés que du point de vue des opposants au projet. La position conciliatrice de l'Église russe n'est pas mise en évidence.

Le métropolite Hilarion exprime aussi son désaccord sur l'évaluation négative de la participation de l'Église au système de répartition des subventions d'état. « Comme on sait, les organisations religieuses sont impliquées dans ce programme sur des bases communes, dans un cadre de libre concurrence. Les subventions accordées ne témoignent de rien d'autre que de l'efficacité des structures de l'Église dans la réalisation de projets sociaux et éducatifs, soutenus par l'état » a souligné le métropolite, rappelant que l'Église orthodoxe russe n'a pas été seule à recevoir des subventions de l'état, puisque des organisations musulmanes et des communautés protestantes en ont aussi bénéficié.

Le document publié est satisfaisant dans la mesure où il mentionne d'un certain nombre de violations des droits des fidèles de l'Église orthodoxe ukrainienne, témoigne le métropolite Hilarion de Volokolamsk. En même temps, constate-t-il, beaucoup de faits sont passés sous silence, et certains sont exposés de façon imprécise, sur la base de données peu fiables, par exemple la statistique de la démographie religieuse en Ukraine.

Par ailleurs, le document évoque bien le projet de loi discriminatoire n°4511, mais d'autres initiatives législatives dirigées contre l'Église et soumises à la Rada, ne sont pas citées.

Le rapport mentionne aussi des exemples d'intervention de l'état dans la vie religieuse, citant l'adresse des députés de la Rada suprême au patriarche Bartholomée de Constantinople, le priant d'accorder l'autocéphalie à « l'Église orthodoxe ukrainienne réunie ». « En même temps, de multiples déclarations

publiques d'hommes d'état ukrainiens, lançant des accusations politiques infondées à l'adresse de l'Église orthodoxe ukrainienne, ne sont pas mentionnées, non plus que le blocage illégal de la procédure d'enregistrement de dizaines de communautés de cette Église par le ministère de la Culture ukrainien » constate Mgr Hilarion.

Le document constate bien différents cas d'usurpations violentes d'églises relevant de l'Église orthodoxe ukrainienne, les incendies criminels de bâtiments culturels, des actes de vandalisme, des attaques contre les croyants, les empêchements créés aux fidèles des églises usurpées pour se trouver un nouveau lieu de culte. Cependant, écrit le métropolite Hilarion dans sa lettre, le rapport ne cite qu'un petit nombre de ces faits.

« L'Église orthodoxe russe sait, peut-être mieux que tout autre grande communauté religieuse dans le monde, ce que c'est que la violation des droits et des libertés religieuses. Cette année, nous commémorons le centenaire du début de persécutions inconnues jusqu'alors dans l'histoire contre les croyants de notre pays » a rappelé le président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou. Le métropolite Hilarion souligne que cette terrible expérience « force à œuvrer pour empêcher à l'avenir toute discrimination contre qui s'inspirent de principes religieux dans leur quotidien. »

« C'est pour cette raison que l'Église orthodoxe russe défend les droits des chrétiens, notamment dans les pays où ils sont minoritaires, qu'elle défend leur droit à la libre confession de leur foi, à la coexistence pacifique sur leurs terres ancestrales » a témoigné le président du DREE, se disant prêt à collaborer dans ce domaine avec les personnes, les organismes et les états. Ainsi a-t-il récemment lancé à Washington un appel à déployer tous les efforts possibles pour lutter contre l'extrémisme, le terrorisme et la christianophobie, lors du récent sommet pour la défense des chrétiens persécutés, auquel une délégation de l'Église orthodoxe russe a participé.

« Comme l'a déclaré notre Église à de nombreuses reprises, nous sommes prêts à développer nos relations dans le domaine de la défense des droits et des libertés des chrétiens persécutés avec la représentation diplomatique des États-Unis d'Amérique en Russie, avec la société américaine et avec les organisations religieuses » a conclu le métropolite Hilarion.